

L'année académique à l'épreuve de la Covid-19 : le numérique pour sauver les apparences ?

La percée de la pandémie du Coronavirus au Sénégal depuis mars 2020, avec 736 cas positifs en ce 27 avril n'a pas manqué de secouer les secteurs socioéconomiques du pays. Le domaine de l'Education n'est pas épargné à l'instar de ce qui se passe dans les pays européens, américains et asiatiques. Toutefois, dans notre pays, nous assistons à un blocage total du système éducatif, en particulier au niveau de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle, devant l'inertie et l'impotence des autorités publiques.

En effet, le 16 mars, suite à l'aggravation de la situation sanitaire, l'Etat du Sénégal a procédé à la fermeture systématique des Etablissements d'Enseignement Supérieur (EES) publics et privés pour endiguer la pandémie. C'est ainsi qu'environ 200 000 étudiants dans ces EES sont aujourd'hui privés d'enseignement-apprentissage et de formation, compromettant ainsi leur éducation, leur avenir et le devenir de notre chère Nation.

Pour sauver l'année académique (2019-2020), comme à ses habitudes, l'Etat du Sénégal, dans la précipitation et l'improvisation, **agite le recours immédiat au numérique** à travers les plateformes existantes et les cours déjà mis en ligne. Si le numérique s'avère être l'unique alternative pour poursuivre les cours, sa mise en œuvre effective suscite beaucoup d'interrogations sur lesquelles nous interpellons le Président Macky SALL et son gouvernement :

- Comment peut-on prétendre poursuivre des activités pédagogiques en cette période de vacances forcées où la majeure partie des étudiants habite parfois dans des contrées pauvres et reculées dépourvues d'électricité avec la persistante problématique de la fracture numérique ?
- Comment tous ces enseignants et étudiants confrontés au manque d'outils informatiques adéquats et n'ayant subi aucune formation pour l'utilisation des plateformes en ligne pourront-ils s'adapter à cette nouvelle situation à laquelle ils ne sont pas préparés ? Les préalables ne devaient-ils pas être installés à la base (primaire, moyen et secondaire) pour un glissement naturellement moins préoccupant en de pareilles circonstances ?
- Pourquoi avoir attendu seulement que la pandémie du Covid19 nous tombe sur la tête pour recommander des plateformes déjà fonctionnelles ? Leur utilisation par anticipation aurait pu familiariser les acteurs de l'éducation à cette technologie et leur ferait gagner beaucoup plus de temps.
- Qu'en serait-il des travaux pratiques qui nécessitent la manipulation d'objets dans les domaines de sciences et de la formation professionnelle ?
- Au cas où la pandémie continuerait à gagner du terrain, quels procédés d'évaluation préconiser pour les apprenants ? Que dire des apprenants qui seraient bien partis pour être les victimes de leur inadaptation ?

A vrai dire, l'impréparation au numérique manifeste que nos autorités auront laissé nos classes fermées pour 45 jours au 4 mai 2020. **C'est la raison pour laquelle, la Commission Enseignement Supérieur et Formation Professionnelle (CESFP) du Mouvement National des Cadres Patriotes de PASTEF (MONCAP) appelle les autorités étatiques à faire face à ses responsabilités dès à présent. C'est-à-dire, éclairer les parents, enseignants, étudiants et partenaires en prenant des dispositions concrètement applicables, adossées à un échéancier, quelle que soit la situation qui se présentera au lendemain de la date butoir.**

Pour autant, il convient de rappeler avec force que le gouvernement du Président SALL a pris des résolutions inspirées de l'une des recommandations fortes de la Concertation Nationale sur l'Avenir de l'Enseignement Supérieur au Sénégal (CNAES) relative à l'utilisation du numérique dans l'enseignement supérieur en 2013. Dans ses réformes succinctes, le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) a placé le numérique au centre de l'enseignement supérieur par des programmes qui incluent l'interconnexion des établissements, le programme « un étudiant un ordinateur », la promotion de l'enseignement à distance à l'Université Virtuelle du Sénégal (UVS) et dans les universités publiques. L'Etat a aussi contracté un prêt d'environ 110 millions de dollars (66 495 000 000 FCFA) à travers le Projet de Gouvernance et de Financement de l'Enseignement Supérieur (PGF SUP) avec des signatures de Contrats de Performance (CDP) et a déclaré avoir investi 436 627 355 000 FCFA dans l'enseignement supérieur entre 2012 et 2019.

Malheureusement, contre toute attente, la majeure partie de ces projets n'a pas abouti avec parfois des objectifs dévoyés. Le projet « un étudiant un ordinateur » n'a touché qu'une partie infime des étudiants depuis 2013. La formation des acteurs n'est pas généralisée. L'interconnexion des établissements fait défaut. L'UVS peine à fonctionner correctement. Depuis 2015, seuls 03 des 50 Espaces Numériques Ouverts (ENO) prévus ont été effectivement construits et achevés, 10 ENO fonctionnent provisoirement dans des bâtiments loués et 37 sont au stade de projets malgré les financements disponibles. Les financements du PGF SUP n'ont pas aidé à l'acquisition des équipements technologiques prévus dans les projets. Malheureusement, le projet Smart Sénégal E-learning entre la Chine et le Sénégal qui devait équiper les universités dans ce cadre depuis 2018 fait face à des lenteurs. Des chapiteaux ont été érigés à hauteur de 300 millions FCFA en lieu et place de bâtiments dans les EES publics.

Chers compatriotes sénégalais, l'Etat a pris des initiatives probantes dans la mise en pratique du numérique au service de l'enseignement supérieur. Mais, il a failli dans la mise en œuvre des recommandations et des mesures adoptées pour que l'on assiste aujourd'hui à ce qui ressemble beaucoup plus à une entreprise de tâtonnement de la part du gouvernement. **L'agitation ponctuelle et tout bricolage entretenu pour la poursuite des cours en forçant la porte du numérique sans les prérequis ne seraient que du test sur des sujets (apprenants et enseignants) qu'il ne faut surtout pas sacrifier d'avance.** Les véritables dispositions palliatives s'inscrivent dans la durée et appellent à une mise en œuvre effective des résolutions du MESRI tirées des recommandations de la CNAES. Elles impliquent la généralisation de l'enseignement à distance, la mise à disposition d'infrastructures technologiques fiables, la facilitation de l'accès des apprenants aux outils informatiques, à l'internet et à l'électricité, la préparation des acteurs principaux, à la base (depuis l'élémentaire), à l'usage du numérique. Tel est le gage d'une alternative crédible dans la préservation des enseignements lors des crises majeures et de l'amélioration de la qualité du système éducatif dans les EES publics et privés du Sénégal !

MOUVEMENT NATIONAL DES CADRES PATRIOTES _MONCAP